

CHRONIQUES DU TRAVAIL

Des «Cahiers de l'Institut» aux «Chroniques du Travail», la revue de l'IRT d'Aix-en-Provence adopte une nouvelle formule.

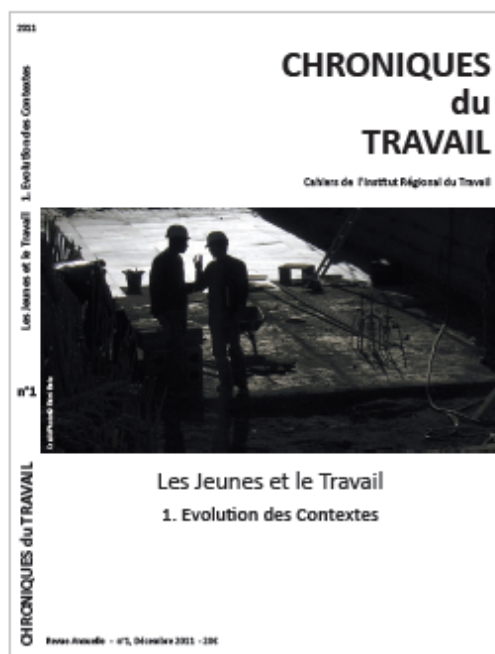
C'est Charles Cadoux qui a créé les *Cahiers de l'Institut Régional du Travail* en 1988. Dans cette version, 19 numéros ont été édités. Francis Horder, décédé le 27 mars dernier, en a été l'acteur principal en dirigeant les Cahiers pendant plus de 10 ans, leur permettant de devenir une référence en matière d'histoire contemporaine du droit du travail. À sa demande, Mario Correia, nommé Directeur de l'Institut en octobre 2010, en a repris la gestion cette année et souhaite ouvrir la publication à de nouveaux domaines scientifiques, afin qu'elle devienne une revue des sciences sociales du travail.

Chroniques du Travail, son nouveau titre, ou comment «concilier rigueur et lisibilité, et assurer une fonction qui n'est pas d'initiation ou de vulgarisation, mais de diffusion des résultats de la recherche». Telle en est la définition donnée par Jacques Freyssinet, économiste et membre du comité de parrainage, avec Jacques Garnier (économiste, ex-enseignant-chercheur et ex-directeur de l'IRT) et Tiennot Grumbach (avocat, ancien directeur de l'Institut du Travail de Paris).

Le numéro 1, *Les Jeunes et le Travail - Évolution des contextes*, à paraître ce mois-ci, constitue la première étape d'une interrogation générale sur le rapport des jeunes au travail que les auteurs, juristes, sociologues, économistes, gestionnaires, tentent de clarifier. Ils se proposent de dresser un état des lieux partiel des évolutions des contextes professionnels des années 70 à nos jours.

Le numéro 2, prévu pour le second semestre 2012, rendra compte du Colloque «Les Jeunes et le Travail» que l'Institut organise avec le LEST les 4 et 5 octobre, en collaboration avec le Pôle Régional Travail (cf. *La Lettre* n°164, p.16) et le Réseau national des Instituts du Travail, dans l'Hémicycle du Conseil Régional PACA à Marseille.

La double spécificité des Chroniques du Travail - pluridisciplinarité appliquée au champ du travail et utilité sociale, rare dans un domaine où les logiques disciplinaires sont dominantes - vise à rapprocher chercheurs, acteurs publics et militants syndicaux, pour progresser dans la connaissance du monde du travail et du monde syndical.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- <http://irt.univmed.fr> rubrique «Chroniques du Travail»
- Revue de l'IRT - ISSN 0991-6202 / ISBN 978-2-9540832-0-9